

# **HAUSSES DES COTISATIONS !**

## **STOP aux attaques contre nos caisses de pension**

**Administration cantonale, Police, TPG, HUG, IMAD,  
EMS\*, Aéroport, EPI, Hospice Général, FASe...**

NON aux projets de loi [13480 \(Caisse de la police\)](#), [13481 \(Caisse des TPG\)](#), et [13484 \(CPEG\)](#)

**Assemblée du personnel le jeudi 20 juin à 20h30**  
**Maison de quartier Chausse-Coq (1<sup>er</sup> étage)**  
**rue Julienne-Piachaud 4, vieille ville de Genève**

Ces dernières années, en raison des fusions ou mesures structurelles advenues dans les caisses, nos cotisations et nos prestations se sont déjà péjorées.

**Police :** *Augmentation de l'âge de la retraite de 52 à 60 ans en l'espace de seulement quelques années ! Aucune indexation des rentes.*

**TPG :** *Perte de prestations équivalent à 20% entre 2014 et 2017, prime unique mais pas d'indexation des rentes.*

**CPEG :** *Augmentation des cotisations de l'ordre de 19% entre 2011 et 2016, perte de 12% des rentes en 2014, augmentation d'une année de l'âge de retraite en 2019, diminution des rentes d'enfants de pensionné-es, aucune indexation des rentes.*

**Pour notre employeur, cela ne suffit pas :** sans aucune raison valable, il décide d'augmenter les cotisations pour toute nouvelle personne engagée, ou pour toute personne qui change de secteur ou revient du privé...

**Cette hausse correspond à une baisse de salaire de 1,7 à 3% !!!**

**Exemple :** une infirmière qui décide de partir des HUG pour aller travailler en clinique privée, **perdra plus de 100 CHF/mois à son retour aux HUG dans la même fonction.**

[Argumentaire pour combattre cette hausse déplacée des cotisations employé-es \(lien\)](#)  
[Calculez la perte subie par les nouvelles personnes engagées à partir de votre salaire \(lien\)](#)

**Est-ce que l'Etat de Genève a besoin de cette économie ? NON !!!!**

- *L'Etat de Genève a fait 1,4 milliards de bénéfices en 2023 et 0.7 milliard en 2022.*
- *L'économie correspond à seulement 0,04% des charges du canton.*
- *Les employeurs subventionnés n'y verront AUCUN bénéfice, car l'Etat diminuera la subvention du montant de l'économie réalisée.*

**ASSEMBLÉE du PERSONNEL le 20 JUIN à 20h30 à la Maison de quartier du Chausse-Coq**

\* EMS Les Charmettes, Petite-Boissière, Charmilles, Liotard, Fondation la Vespérale, Maison de la Tour SA, Maison de retraite du Petit-Sacconnex, Maison de Vessy, Villa Mona Hanna.